



Secrétariat

20 mai 2022

Circulaire

Circulaire du Secrétaire général

Destinataires : Les membres du personnel

Objet : **Comité paritaire de discipline**

1. La présente circulaire a pour objet d'informer le personnel que, conformément à la disposition 10.5 a) du Règlement du personnel de l'Autorité internationale des fonds marins ([ISBA/ST/SGB/2020/1](#)), le Secrétaire général a constitué un comité paritaire de discipline.
2. La composition du Comité pour la période du 20 mai 2022 au 19 mai 2024 est la suivante :

Présidence

Denys Wibaux¹

Membre désigné par le Secrétaire général

Liesbeth Lijnzaad

Membre élu par le personnel

Michelle Bond

(Signé) Michael W. Lodge
Le Secrétaire général

¹ Désigné par le Secrétaire général après consultation du Comité du personnel.

